

Budget supplémentaire 2017

Lundi 26 juin 2017

Discours de Maurice Leroy

Ancien ministre

Président du Conseil départemental de Loir-et-Cher

Seul le prononcé fait foi

Mes chers collègues,

Vous ne rêvez pas : la France n'est plus en période électorale !

La séquence politique qui s'achève fut longue. Très longue.

Et particulièrement riche en surprises.

Notre paysage politique s'en trouve largement recomposé.

Je souhaite au gouvernement, comme aux nouveaux députés, de toutes sensibilités, de réussir dans l'exercice de leur mandat.

L'avenir de notre pays en dépend.

Pour cette raison, je m'inscris dans **un état d'esprit constructif et vigilant**.

Constructif car la période qui s'ouvre ne sera ni calme ni simple à aborder.

Le score des partis extrêmes au premier tour de l'élection présidentielle ; le taux d'abstention très élevé aux deux tours des élections législatives, soulignent la fracture profonde qui existe entre la France des Métropoles et la France périphérique.

Face aux immobilismes, il faudra nous montrer unis et courageux pour mener à bien les réformes dont notre pays a besoin sans attendre !

Vigilant car certaines annonces gouvernementales à l'endroit des collectivités sont inquiétantes.

La suppression de la taxe d'habitation aura un impact fort sur le tissu local ; à commencer par les communes qui verront leurs recettes largement amputées.

Je pense également aux dotations aux collectivités qui n'ont cessé de baisser depuis plusieurs années.

De 2013 à 2017, la baisse des Dotations de l'Etat représente, pour notre collectivité, 40 millions d'euros cumulés.

Le Président de la République a annoncé une nouvelle baisse de 10 milliards d'euros des dotations aux collectivités. Cela représenterait 13 millions d'euros en moins pour nous !

Je le dis solennellement et avec gravité : les Conseils départementaux ne supporteront pas une nouvelle ponction !

Au lieu d'asphyxier encore les collectivités, l'Etat doit s'appliquer les efforts qu'il impose aux autres !

Dans son dernier rapport, la Cour des Comptes rappelle une fois de plus que les efforts financiers de l'Etat sont loin d'être à la hauteur des enjeux et que la réduction du déficit public reste un vœu pieux.

A l'inverse, notre Conseil départemental de Loir-et-Cher mène depuis plusieurs années des efforts d'économies drastiques.

Les plans de révisions de nos politiques, REVPOL 1 et 2, représentent 17,6 millions d'euros d'économies ou de recettes complémentaires.

Toutes ces mesures nous ont permis de voter en décembre dernier, À L'UNANIMITÉ, un budget 2017 sérieux et ambitieux, basé sur l'investissement.

*

NOTRE LIGNE FINANCIÈRE CLAIRE ; LE CHOIX COURAGEUX DE LA FISCALITÉ ; ET LES FRUITS DE NOS DÉMARCHES REVPOL 1 ET 2 DEVAIENT NOUS METTRE À L'ABRI, AU MOINS JUSQU'À 2021... OUI, MAIS...

C'ÉTAIT SANS COMPTER SUR LA NOUVELLE CURE D'AUSTÉRITÉ ANNONCÉE AUX COLLECTIVITÉS PAR LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE.

C'ÉTAIT SANS COMPTER SUR DES DÉPENSES SOCIALES EN CONSTANTE AUGMENTATION.

L'ARDOISE DE L'ETAT VIS-À-VIS DE NOTRE DÉPARTEMENT, AU TITRE DES ALLOCATIONS INDIVIDUELLES DE SOLIDARITÉ, S'ÉLÈVE DÉSORMAIS À 349,7 MILLIONS D'EUROS !

SI ON Y AJOUTE LA BAISSSE DES DOTATIONS, CELA REPRÉSENTE TOUT SIMPLEMENT NOTRE BUDGET ANNUEL !!

Le projet de Budget Supplémentaire que je vous propose de voter aujourd'hui fait apparaître de **nouvelles dépenses de fonctionnement**.

Sur un montant total de 4 millions d'euros de dépenses de fonctionnement, 3,6 millions d'euros sont consacrés à la réduction des délais de traitement de nos dossiers APA / PCH ! L'augmentation de la demande sociale provoque un engorgement des dossiers et des délais de réponse trop longs.

Nous avons donc décidé de prendre ce sujet à bras-le-corps et de mobiliser les moyens nécessaires pour mettre en place une gestion plus efficiente des dossiers.

Je veux ici saluer l'action de nos élues, Monique Gibotteau, Christina Brown et Florence Doucet, ainsi que le formidable travail de Marie-Line Pujazon, notre Directrice générale adjointe des Solidarités, qui a engagé une réflexion globale sur nos pratiques et notre organisation dans le domaine social.

La question des dépenses sociales est centrale pour les Conseils départementaux.

En la matière, nous avons toujours cherché à prendre les devants ; à faire des choix courageux ; à innover.

Le succès de JOB 41, initié par Nicolas Perruchot et Christina Brown, démontre que l'audace et l'anticipation sont nos meilleurs alliés pour l'avenir.

Ces dépenses de fonctionnement se trouvent équilibrées par des **recettes nouvelles**, à hauteur de 9,6 millions d'euros.

Cette bonne nouvelle, cependant, doit être relativisée : **5,6 millions d'euros proviennent en effet de la cession de nos parts de la SEM Territoires Développement à la Région, le 12 mai dernier.**

Une recette exceptionnelle sur lequel nous ne pourrons plus compter à l'avenir...

Certes, le fonds de péréquation des DMTO dépasse nos prévisions prudentes.

Certes, les recettes de la Taxe sur les Conventions d'Assurances sont plus rassurantes que l'inquiétude légitime qu'elles suscitaient en décembre dernier.

Cela ne doit pas masquer la fragilité de notre situation financière, comme celle de tous les Départements.

Avec la réforme territoriale, les Départements ont perdu la plus grosse part de la CVAE, dernière recette dynamique pour notre collectivité.

Disons-le clairement : les bonnes recettes de cette année ne seront pas celles des exercices suivants.

Pas d'alarmisme, pas de pessimisme, mais le simple constat que la situation financière des Départements n'ira pas en s'améliorant.

*

Face à cela, nous devons continuer à nous appuyer sur ce qui fait notre force depuis des années.

Je parle du cap que nous nous sommes fixés.

Je parle de notre méthode.

Ce cap, défini par Loir&Cher 2020 puis 2021, c'est celui de l'ambition, de l'investissement, de l'innovation, et de la rigueur budgétaire à tous les niveaux.

Cette méthode c'est celle d'un dialogue constructif entre les élus, et d'une volonté partagée de faire avancer notre Département.

Il nous faut tenir bon sur ces fondamentaux qui sont la clé de la réussite et une garantie solide pour l'avenir.

Cela nous a permis de bâtir *Loir&Cher 2021, le Plan d'actions*, et de poser des jalons stables pour les prochaines années.

Combien de Départements nous envient cette situation et ce climat ?!

Notre force réside aussi dans notre enracinement.

Enracinement face à un monde « ubérisé », un monde métropolisé qui fait peur autant qu'il fascine.

Attention ! Enracinement ne veut pas dire repli !

Aimer et être attaché à sa terre ne veut pas dire, comme le chantait si bien Brassens, être de « ces imbéciles heureux qui sont nés quelque part ».

L'enracinement, c'est connaître les besoins et les attentes des habitants.

Connaître les réalités de terrain, c'est faire les bons choix.

*

Après 13 ans à la tête de ce Département de Loir-et-Cher, je crois pouvoir dire que nous avons fait du bon travail ensemble.

Je souhaite avant tout vous remercier du fond du cœur, chers collègues et amis, du soutien sans faille que vous m'avez apporté au long de ces trois mandatures.

Que de beaux projets !

Impossible de les citer tous mais je pense évidemment :

- aux grandes déviations routières de Vendôme, Contres, Cellettes ou les Roches l'Evêque qui ont changé la physionomie de notre territoire ;
- au déploiement du Très Haut Débit qui aura un impact pour les décennies à venir ;
- à Loir&Cher 2020 et 2021, si précurseurs, si rassembleurs ;
- à la création de la Maison Bleue, à Tranquilidom, à Dom@dom 41 ;
- aux collèges du Département intégralement rénovés ;
- aux transports scolaires gratuits, aux 96 % de Loir-et-Chériens satisfaits du transport scolaire ; au transport à 2 euros ;
- au CDJ, apprentissage de la citoyenneté grandeur nature ;
- à la rénovation de la Salle Kléber-Loustau ;
- à l'implantation de grands groupes et entreprises tels que l'usine Tréca à Mer ;
- au développement de notre superbe Observatoire de l'Économie et des Territoires ;
- aux beaux projets humains que nous avons soutenus, comme le défi de Frédéric Sausset de monter une école de pilotage handisport ;
- à ces dizaines d'associations que nous soutenons à travers tout notre département...

Tous les projets menés, toutes les personnes accompagnées, donnent du sens à notre action politique ; nous rappellent chaque jour pourquoi nous sommes élus de la République.

Le travail et la persévérance paient. Je peux en témoigner devant vous !

En effet, jamais je n'aurais espéré passer le relais à Nicolas Perruchot sur une nouvelle comme celle que je vais vous annoncer.

Depuis plusieurs années maintenant un dossier nous occupe et nous préoccupe.

Olivier de Brabois, et moi-même, en avons fait une priorité économique pour notre Département, et pour la Sologne en particulier.

Tous deux, nous passons les rennes du Département avec le sentiment du devoir accompli :

LE SITE GIAT A TROUVÉ UN REPRENEUR !

Le compromis de vente pour 16 hectares en vue de la construction d'un bâtiment de stockage de 60.000m² sur le groupe A a été signé mercredi dernier.

Le repreneur souhaite garder l'anonymat jusqu'à la finalisation du dossier.

Cette vente est le fruit d'un travail collectif qui a mobilisé de nombreux acteurs locaux.

Merci à toutes celles et ceux qui se sont investis pour permettre à ce beau projet de voir le jour !

Avant de conclure, je tiens à remercier les élus de notre Majorité départementale qui tout au long de ces années ont agi avec loyauté et courage. Votre soutien fut mon plus précieux bagage !

Merci au Groupe Loir-et-Cher Autrement et à sa Présidente qui ont prouvé qu'on peut faire de l'opposition... autrement ! Une opposition constructive et donc efficace et utile.

Les Départements portent l'immense responsabilité d'assumer l'action publique de proximité, le maintien du lien social, notamment concernant les publics les plus fragiles et les plus isolés.

Défendre la Liberté, l'Égalité et la Fraternité entre les citoyens est notre plus beau et plus impérieux devoir d'élus.

Je vous remercie.